

Questions orales

• (1420)

Le premier ministre du Canada demandera-t-il au président de l'Union soviétique de rejeter publiquement une telle proposition, en raison des effets que ces essais pourraient avoir sur l'environnement fragile de l'Arctique et parce que cela contredirait les vues déclarées de l'Union soviétique selon lesquelles on ne devrait plus faire d'essais nucléaires et même que les armements nucléaires situés dans l'Arctique devraient être réduits. Fera-t-on cette demande?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, nous nous inquiétons en effet des conséquences possibles d'une augmentation des essais dans l'environnement fragile de l'Arctique, notamment à un moment où la collaboration entre le Canada et l'U.R.S.S. s'intensifie, particulièrement dans le secteur de l'environnement. Il est certain que nous soulèverons cette question et que nous exprimerons notre inquiétude. Nous le communiquerons directement au président et nous le ferons valoir par tous les moyens dont nous disposons.

Je peux dire au député que nous partageons ses craintes et que nous les mentionnerons lors des discussions bilatérales, aujourd'hui et demain.

* * *

[Français]

LA LITUANIE

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, mes questions sont aussi adressées au vice-premier ministre. Le vice-premier ministre n'est pas sans savoir que la communauté lituanienne au Canada s'inquiète beaucoup de l'évolution de la situation là-bas. Est-ce que le premier ministre soulèvera cette question avec son distingué visiteur, et en particulier, est-ce que le premier ministre est prêt à recommander au Président Gorbatchev de lever toutes les sanctions qui exacerbent le conflit présentement plutôt que de contribuer à le régler?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, la position du Canada en ce qui concerne les États baltes est très claire: le gouvernement continuera de ne pas reconnaître en droit leur annexion par l'Union soviétique. Évidemment, nous continuerons d'encourager les autorités soviétiques à faire preuve de retenue dans les mesures prises à l'égard de ces États. Nous demandons à Vilnius et à Moscou d'entreprendre des discussions et des négociations productives en vue de résoudre le problème.

En ce qui concerne le Canada, nous essayons de trouver des moyens d'aider la Lituanie et les autres États baltes à parvenir à une plus grande auto-détermination. Ces discussions occuperont, bien sûr, une place importante dans les entretiens qu'auront le premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le président de l'Union soviétique.

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, le député est sans doute conscient du fait qu'il existe une pénurie de fournitures médicales en raison du blocus qui a été décrété, de sorte que j'espère que le gouvernement du Canada essayera de trouver des moyens de résoudre ces problèmes.

J'aimerais poser au vice-premier ministre suppléant une question qui porte sur un autre sujet. Il sait que le gouvernement soviétique organisera, l'année prochaine, une conférence internationale sur les droits de la personne. Le premier ministre est-il disposé, au préalable, à recommander au président Gorbatchev de prendre toutes les mesures nécessaires pour assouplir les restrictions de voyage imposées aux citoyens soviétiques et, notamment, de veiller à ce que les Juifs soviétiques puissent quitter l'Union soviétique en toute sécurité.

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je pense que mon honorable collègue sait très bien à quel point le respect des droits de la personne est un dossier que le gouvernement du Canada défend avec beaucoup de détermination dans toutes les institutions.

Quant au problème particulier qu'il a soulevé, il sait également que notre gouvernement favorise, bien sûr, la sortie des Juifs de l'Union soviétique et que ce sujet-là fera également partie des discussions qui auront lieu aujourd'hui entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et son homologue.

* * *

[Traduction]

LE PROJET DE LOI C-43

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice.

Si le projet de loi C-43 est adopté aujourd'hui, une fois de plus le gouvernement aura relégué les femmes à un rôle de citoyennes de deuxième classe. Un médecin parlant au nom d'un hôpital de Halifax a dit aujourd'hui que cet établissement ne ferait plus d'avortements si le projet de loi était adopté. Des médecins de Winnipeg affirment qu'ils n'offriront plus de services de soins de reproduction. D'autres médecins, craignant d'être poursuivis au criminel et d'être passibles d'emprisonnement, vont exiger des déclarations dûment signées, des témoins et des